

Le Petit Malécazien



JUILLET 2020

Numéro 41



Le mot du maire

Bonjour à tous,

Comment ne pas évoquer cette crise sanitaire que nous traversons et qui a profondément modifié notre vie quotidienne.

Hommage à tous ceux qui ont été en première ligne, bien entendu, médecins, infirmiers, soignants, agents chargés de la collecte des déchets, agents d'entretien, producteurs... mais aussi à tous ceux qui, par leur action discrète ont participé à la préservation de la vie des plus fragiles ou au maintien du lien social.

Espérons que nous saurons tirer les enseignements pour plus de solidarité, d'attention et de respect.

C'est dans cet esprit que je compte aborder ce nouveau mandat avec une équipe largement renouvelée.

Vous découvrirez l'ensemble du conseil municipal qui a été installé le 26 mai 2020 ainsi que la composition des différentes commissions et délégations.

Ce journal essaie de retracer modestement la vie de notre commune, je vous laisse découvrir les informations.

Je vous souhaite un bel été et vous invite à rester prudent afin que la rentrée puisse se faire sereinement.

Béatrice FOURNEL

Sommaire

Présentation du conseil municipal

Commissions et Délégations

Budgets

Nouvel exécutif CoPLER

Machéz'Halle

Bibliothèque

Gestion de la crise Covid

La parole est aux enfants

L'auberge de La Mule

La Part des Autres

Propreté et Civisme

Etat civil 2019

Tri d'Emma



La mairie sera fermée du vendredi 31 juillet au lundi 24 août 2020 inclus.

PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 mars 2020, une nouvelle équipe municipale a été élue dans notre commune.
Nous vous proposons de faire leur connaissance !



Béatrice FOURNEL

Maire

Age : 47 ans

Lieu d'habitation : La Gongardière, à Machézal depuis plus de 20 ans

Profession : Conseillère en assurance

Centres d'intérêt : Cuisine, lecture

Mandat : 1 en tant que conseillère municipale et 3 comme Maire

Commissions : Rythmes scolaires, Communication, Animation, Urbanisme/Assainissement.

Délégations : Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire, Société Publique Locale

Eric PION

1^{er} Adjoint

Age : 55 ans

Lieu d'habitation : 256 route de Napoléon, à Machézal depuis plus de 50 ans

Profession : Agriculteur - Producteur de lait bio

Centre d'intérêt : Ski

Mandat : 3^{ème} mandat d'adjoint

Commissions : Voirie, Urbanisme/Assainissement, CAO

Responsable Salle d'Animation et Déneigement



Michel DELAYE

2^{ème} Adjoint

Age : 56 ans

Lieu d'habitation : 35 route de l'ancienne 7, habitant depuis 2015, arrivé à Machézal en 1966 (3 ans), reparti en 1990, habitant Amplepuis de 1993 à 2015.

Profession : Professeur des écoles en poste adapté travaillant à domicile.

Centres d'intérêt : Bricolage, jardinage

Mandat : 1^{er} mandat d'adjoint

Commissions : Voirie, Rythmes Scolaires, CAO, Animation, Bâtiments communaux, Commission Communale d'Action Sociale

Délégation : Suppléant Syndicat des Eaux

Responsable Déneigement

Evelyne PAIN

3^{ème} Adjoint

Age : 60 ans

Lieu d'habitation : 123 chemin du Crêt du moulin à Machézal depuis 40 ans

Profession : Assistante Maternelle

Centres d'intérêt : lecture, famille.

Mandat : 1 mandat de conseillère municipale et 3 mandat d'adjoint aux bâtiments

Commissions : Bâtiments communaux, CAO, Commission Communale d'Action Sociale

Responsable Déneigement





Benoît LAURENT

Age : 37 ans

Lieu d'habitation : Rue des Pierrières

Profession : Technicien de Maintenance électro-mécanique et automatisme

Centres d'intérêt : le sport (pratique le Basket, un peu de VTT...), le bricolage

Mandat : 1^{er} mandat de conseiller municipal.

Commissions : Bâtiments communaux, CAO, Urbanisme/Assainissement.

Délégation : Suppléant au Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire

Lucien GIROUD

Age : 64 ans

Lieu d'habitation : né à Machézal, habite au 437 Chemin de Champamont.

Profession : agriculteur retraité

Mandat : 1^{er} mandat de conseiller municipal

Commissions : Voirie, Urbanisme/Assainissement.

Délégation : Syndicat des eaux



Françoise CHAMBOST

Age : 43 ans

Lieu d'habitation : née à Machézal, habite le lotissement

Profession : Ex Manager en reconversion professionnelle dans les ressources humaines

Centres d'intérêts : Jardin, randonnée, lecture

Mandat : 1^{er} mandat de conseillère municipale

Commissions : Bâtiments communaux, CAO, Finances, Urbanisme/Assainissement, Commission Communale d'Action Sociale

Amandine RONDEPIERRE

Age : 33 ans

Lieu d'habitation : Rue des pierrières

Profession : Secrétaire administratif

Centres d'intérêt : Voyages, lecture, randonnées

Mandat : 1^{er} mandat de conseillère municipale

Commissions : Finances, Communication





Victoire BISSUEL

Age : 19 ans

Lieu d'habitation : 590 chemin de la Forest, née et réside à Machézal

Profession : Salariée agricole au Service de remplacement de la Loire

Centre d'intérêt : le monde agricole

Mandat : 1^{er} mandat de conseillère municipale

Commission : Bâtiments communaux, CAO

Délégation : Suppléante Société Publique Locale

Raphael CHERBLANC

Age : 45 ans

Lieu d'habitation : Les arrières

Profession : Logistique transport

Centres d'intérêt : Apporter mes connaissances dans certains domaines et essayer de faire évoluer la commune tous ensemble

Mandat : 1^{er} mandat de conseiller municipal

Commissions : Voirie, Bâtiments communaux, Finances, Urbanisme/Assainissement

Responsable Salle d'Animation



Olivier GUILLEMOT

Age : 40 ans

Lieu d'habitation : 34 route de Chirassimont

Profession : Formateur en Anglais actuellement en formation dans le développement Web
Centres d'intérêt : La famille et les amis, la danse, le vélo, les langues étrangères et les voyages, la musique, le jardinage.

Mandat : 1^{er} mandat de conseiller municipal

Commissions : Finances, Communication, Rythmes Scolaires, Commission Communale d'Action Sociale

Chaque élu a choisi des commissions et délégations dans lesquelles siéger et s'investir.

Commission voirie :

Elle assure le suivi de la voirie communale et rurale.

Elle évalue les besoins et propose au conseil municipal les travaux à entreprendre. L'organisation du travail du cantonnier est impartie à cette commission.

Commission bâtiments communaux :

Elle assure la gestion et l'entretien des bâtiments, propriétés de la commune (mairie, école, salle d'animations, logements communaux, église, bibliothèque, les murs de la brasserie).

Les membres assistent aux réunions de chantier des réunions en cours, ils assurent également l'état des lieux lors de changements de locataires ; et enfin, la visite de ces logements lors de leur vacance.

Commission urbanisme et assainissement :

Elle assure le suivi de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et des travaux pour les stations d'épuration.

Commission finances :

Elle suit les budgets et travaille sur l'optimisation des dépenses.

Centre Communal d'Action Sociale :

Elle a pour but d'apporter une aide ponctuelle aux familles en difficulté dans la commune. Elle visite à leur domicile chaque année nos aînés de plus de 80 ans.

Commission Appel d'offre :

Elle est composée de 3 titulaires et de 3 suppléants. Son rôle est de s'assurer de la mise en concurrence des entreprises lors de la passation de marchés publics et de procéder à l'ouverture des plis contenant les devis des entreprises candidates.

Commission communication et informations :

Elle a pour but d'informer les habitants des projets et des événements marquants de la commune.

Commission Animation :

Elle assurera le lien avec les associations et la mise en œuvre des animations proposées par le conseil municipal.

SIEL - TE: Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire

Les communes, délèguent l'organisation du service public de distribution d'électricité et de gaz. Propriétaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz dans la Loire, le SIEL, en confie la gestion aux concessionnaires Enedis et GrDF dans les conditions fixées par deux contrats de concession. Il peut gérer l'éclairage public des collectivités et les accompagner sur toutes les questions liées à l'énergie. Il a été chargé du déploiement de la fibre optique.

Syndicat Intercommunal des Eaux Rhône Loire Nord

Il a pour mission de satisfaire, au quotidien, les besoins en eau potable sur les communes qui lui ont délégué cette compétence. Il se doit de fournir aux abonnés une eau de qualité, en quantité suffisante et de manière continue.

Le Syndicat est propriétaire des installations nécessaires à la production, au stockage et à la distribution de l'eau potable sur son territoire. En tant que Maître d'ouvrage, il assure le financement de tous les travaux de renforcement et/ou d'extension du patrimoine, ainsi que les travaux de renouvellement du génie civil, des captages, des canalisations, des réservoirs, des stations de traitement et de pompage.

Société Publique Locale des services à la population entre Loire et Rhône

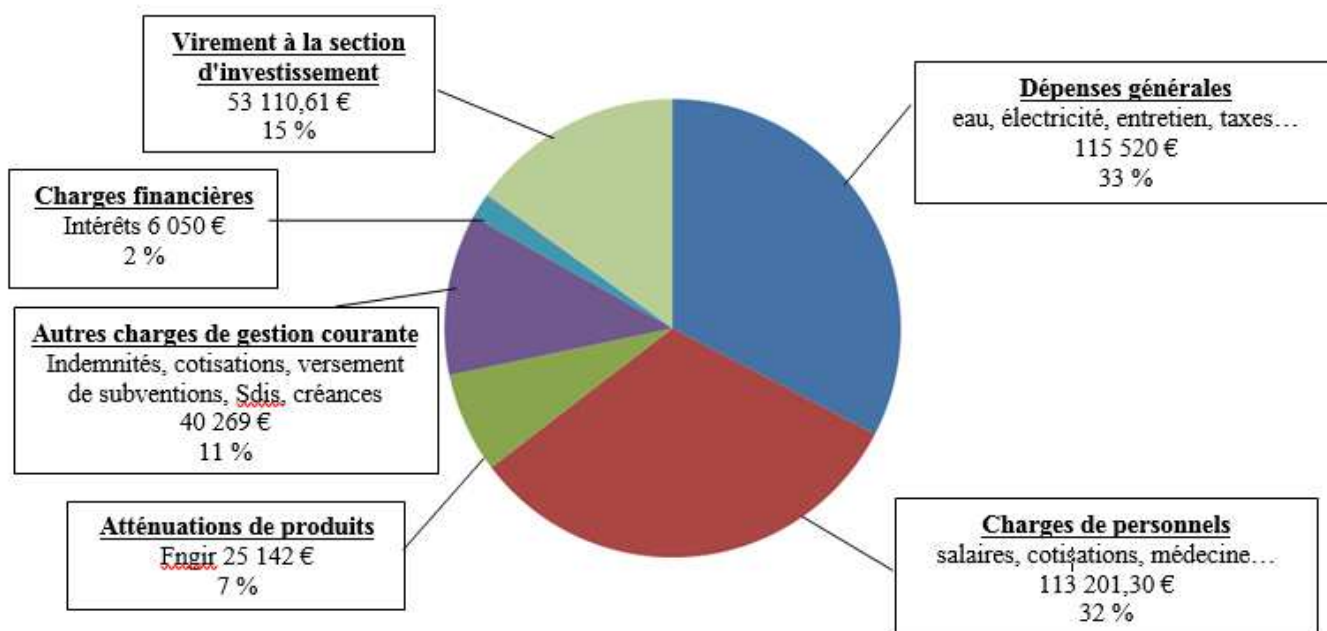
Il s'agit d'une structure juridique, de type société anonyme, à la disposition des collectivités territoriales pour piloter la gestion de leurs services publics.

Elle a été créée en janvier 2019 pour reprendre la gestion de la crèche de St Symphorien de Lay suite à la défection des bénévoles de l'association.

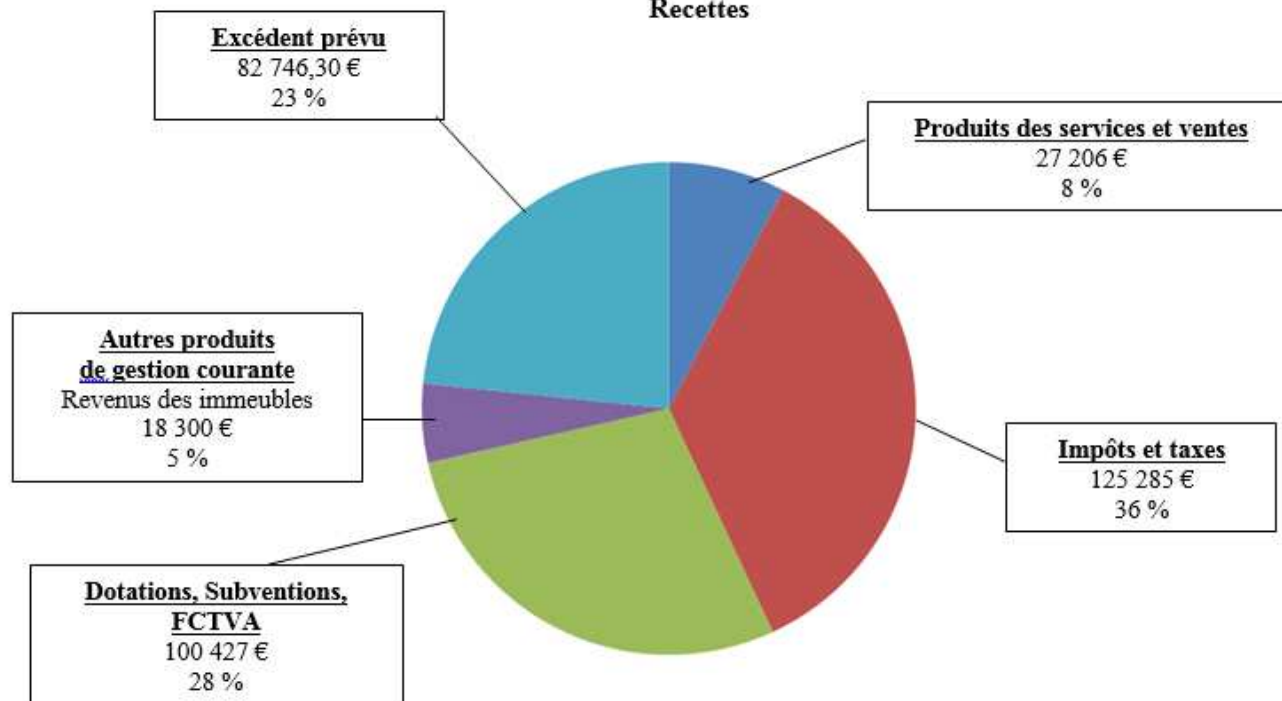
Sont entrées au capital, la CoPLER et 10 autres communes : St Symphorien de Lay, St Cyr de Favière, Neaux, Fourneaux, Lay, Chirassimont, St Priest la Roche, St Victor sur Rhins, Neulise et Machézal.

BUDGET GENERAL 2020

Dépenses



Recettes



RESULTAT POUR L'ANNEE 2019 :

Budget Général	Budget assainissement
Fonctionnement + 144 264,32 €	Fonctionnement 6 933,56 €
Investissement + 19 416,22 €	Investissement 42 438,97 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement	
Charges générales	9 978,63 €
Intérêts	412,88 €
Amortissements	12 019,05 €
Total Dépenses	22 410,56 €

Redevances	11 000,00 €
Amortissements subventions	4 477,00 €
Résultat reporté	6 933,56 €
Total Recettes	22 410,56 €

Investissement	
Renouvellement équipement	58 255,55 €
Emprunt	6 007,00 €
Subvention d'équipement	4 477,00 €
Total Dépenses	68 939,55 €

Fctva	41,53 €
Subvention	14 440,00 €
Amortissements	12 019,05 €
Résultat reporté	42 438,97 €
Total Recettes	68 939,55 €

Investissements prévus en 2020 :

Remplacement de la tondeuse	2 030 €
Voirie (Chemin des Grandes Terres)	6 000 €
Ordinateur Bibliothèque	710 €
Rénovation énergétique bâtiment mairie/école	69 600 €
Achat armoires réfrigérées Machéz'Halle	4 100 €

Bilan financier Maison Barbeys

Lots	Montant TTC
<i>lot n°1 Démolition</i>	109 260,00 €
<i>lot n°2 Etanchéité</i>	21 701,58 €
<i>lot n°3 Charpente, zinguerie</i>	13 507,20 €
<i>lot n°4 Menuiserie</i>	104 471,21 €
<i>lot n°5 Platerie, peinture</i>	54 970,23 €
<i>lot n°6 Carrelage</i>	24 130,32 €
<i>lot n°7 Sols minces</i>	5 788,32 €
<i>lot n°8 Plomberie</i>	15 115,91 €
<i>lot n°9 Electricité</i>	30 188,68 €
<i>Sous Total</i>	379 133,45 €
Maîtrise d'œuvre	49 302,00 €
<i>Sous total</i>	428 435,45 €
<i>Enedis</i>	6 233,29 €
<i>Suez</i>	487,85 €
<i>Siel</i>	322,30 €
TOTAL	435 478,89 €

	Montant des subventions
Etat	72 800,00 €
Région	80 078,18 €
Département	81 897,00 €
Siel	10 000,00 €
TOTAL	244 775,18 €

Autofinancement communal avec emprunt de 150 000 €	190 703,71 €
--	---------------------

Un nouvel exécutif à la CoPLER

Président :

Jean Paul CAPITAN – 1^{er} adjoint de Cordelle

Vice-présidents :

Dominique GEAY – Maire de St Symphorien de Lay
En charge de l'urbanisme, aménagement et coopération territoriale

Vincent GRIVOT – Conseiller à St Just la Pendue
En charge des ressources humaines et des finances

Charles BRUN – Maire de Pradines
En charge de la propreté et de la gestion des déchets

Dominique GIVRE – Maire de Neaux
En charge de l'économie et de l'agriculture

Timothée CRIONAY – Maire de St Victor sur Rhins
En charge de la culture et du tourisme

Ben LAIADI – 1^{er} adjoint à Régnny
En charge de l'enfance, la jeunesse et services aux habitants

Conseillers délégués :

Pascal BERT, Maire de Vendranges, à la culture

J.François DAUVERGNE, Maire de Régnny, à l'urbanisme

Serge REULIER, Maire de St Cyr de Favière, aux déchets

Romain COQUARD, maire de St Just la Pendue, à l'enfance/jeunesse

André ROCHE, Maire de St Priest la Roche, au tourisme

Philippe CHATRE, Maire de Cordelle, aux finances



MACHEZ'HALLE

Comme vous le savez déjà, le projet de l'association consiste à vendre sur commande les produits de producteurs et artisans, aux adhérents consommateurs dans le lieu de vie d'une cinquantaine de mètre carrés créé dans la maison Barbeys en centre bourg.

A partir de la liste de produits communiqués par les producteurs, votre commande sera prise en compte, accompagnée de votre règlement le jeudi de 17h30 à 19h30 dans le local.

Vos produits seront à récupérer la semaine suivante, même lieu, mêmes horaires.

Les producteurs et artisans livreront le jeudi matin et l'association distribuera les différentes commandes en fin de journée.

La volonté est de dynamiser le village en proposant des animations pour réunir tous les adhérents, moments d'échange et de partage pour promouvoir les circuits courts.

La recherche de la qualité et une démarche environnementale font partie des critères de sélection.

Aussi, l'association crée une opportunité de rassembler des personnes pour qu'elles consomment une alimentation saine, de qualité et de proximité.



Pour accompagner le projet et assurer les conditions sanitaires, le conseil municipal a décidé d'acquérir 2 armoires frigorifiques qui seront mis à disposition de l'association.

Vos premières commandes devraient pouvoir être passées dès septembre !

Pour toute information, vous pouvez contacter
Cathy Muguet au 06.33.08.11.20

Merci de déposer en mairie le questionnaire joint au bulletin

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE...

Le 13 mars, l'équipe était enthousiaste en ouvrant les nouveaux locaux de la bibliothèque. Nouveau lieu au cœur du village, nouveau mobilier et des projets d'animations pour toute l'année et pour tous les publics ! Le 17 mars, confinement... et arrêt brutal de cette belle dynamique !

Cependant nous avons hâte de rouvrir et dès le 17 mai, nous avons mis en place, avec la mairie, le protocole sanitaire nécessaire pour accueillir les lecteurs dans de bonnes conditions : en réduisant le nombre de permanences au samedi de 10h à 11h30 pour permettre le nettoyage de la bibliothèque après chaque ouverture, en limitant le prêt aux seuls adultes et en proposant un système de « drive » pour les personnes ne souhaitant pas rentrer dans les locaux.

A ce jour, les conditions sanitaires se sont un peu allégées et les enfants sont accueillis de nouveau depuis le 4 juillet. Nettoyage des mains et port du masque pour les plus de 11 ans sont toujours en vigueur malgré tout.

Pour permettre à tous de profiter des romans, documentaires, BD, albums, DVD, CD durant l'été, la bibliothèque sera ouverte les samedis des mois de juillet et d'août.

En septembre, l'équipe espère reprendre le rythme normal des permanences. A savoir :

- Mercredi de 10h à 11h30
- Jeudi de 17h15 à 18h45
- Vendredi de 10h à 11h30
- Samedi de 10h à 11h30

Ces trois dernières permanences ont été fixées pour que la bibliothèque soit ouverte en même temps que le local des producteurs. Les deux salles communiquant, l'équipe souhaite créer ainsi un vrai lieu de vie où ceux qui viennent chercher des fromages ou un panier puissent venir aussi emprunter un livre ou simplement lire le journal ou feuilleter une revue. Car nul besoin d'emprunter pour entrer dans la bibliothèque : c'est un lieu ouvert à tous. Pour rappel, inscription et prêts sont gratuits ! De plus, à partir de la rentrée, un ordinateur sera à la disposition exclusive des lecteurs.

Les animations prévues pour septembre, octobre, novembre sont maintenues.

- Le 18 septembre à 17h, heure du conte numérique pour les 4/6 ans (goûter offert).
- Le 9 octobre à 20h, soirée histoires et contes humoristiques pour les adultes.
- Le 6 novembre à 17h, heure du conte numérique pour les 6/8 ans (goûter offert).

L'équipe vous proposera dès décembre le programme pour l'année 2021. Cependant si vous avez des souhaits, des propositions à faire n'hésitez pas.

Toutes les idées sont les bienvenues.

De même, si vous désirez donner un coup de main ou entrer dans l'équipe, faites-vous connaître.

Actuellement nous sommes 13 et plus nous serons nombreux plus léger sera le travail pour chacun.

A bientôt dans la bibliothèque.

Pour l'équipe

Jocelyne Jusselme



Gestion de la crise sanitaire

Comme pour bon nombre d'entre nous, pour la commune, aussi, le rythme s'est ralenti. L'accueil physique de la mairie a été interrompu mais il a toujours été possible de nous contacter par mail ou téléphone. Notre secrétaire de mairie a poursuivi son activité en télétravail.

L'agent voirie a maintenu ses horaires de travail du fait du caractère isolé de son activité.

Des attestations de circulation ont été mises à disposition sous le préau de l'école.

Nous avons contacté les personnes les plus âgées et isolées de la commune pour leur proposer nos services pour les courses ou autre...

L'école a fermé ses portes mais les enfants des personnels soignants ont pu être accueillis sur l'école de St Symphorien de Lay, école cible décidée par l'éducation nationale. La commune a apporté sa contribution en mettant à disposition le personnel communal pour assurer les temps de garderie après la classe.

Pour ce qui est des masques, dans l'urgence, nous avons passé une commande de 50 pièces pour pouvoir équiper les personnes les plus fragiles.

Puis dans un second temps, nous avons procédé à la distribution, à l'ensemble de la population, des masques financés par la Communauté de Communes ou la Région. Anciens et nouveaux élus, agents se sont mobilisés par 2 fois pour effectuer la préparation et la distribution des équipements.

Une commande de gel hydro alcoolique a été passée mutualisée avec l'association des maires de la Loire.

A l'heure du retour à l'école, il a fallu mettre en œuvre le protocole sanitaire. Aussi, il a été décidé d'accueillir les enfants en alternance avec un rythme propre à chaque niveau.

Le ménage a été renforcé en complément des mesures barrières.

Le service de cantine a repris avec 2 sites de restauration pour limiter le brassage des enfants pendant le temps de midi.

Les vacances arrivent mais avant de laisser partir les enfants pour la période estivale, nous leur avons demandé de nous confier leur vécu sur la période qui vient de s'écouler.

Merci à eux et à Caroline, leur maîtresse pour ce partage !

Paroles d'enfants !!!

Ce fameux jeudi 12 mars au soir, qu'as-tu ressenti lorsque tu as appris que l'école serait fermée à partir de la semaine suivante ?

« J'étais content mais je n'avais pas réalisé que je resterai deux mois sans copains » ! Sinclair, Mathis.

« C'était casse-pied, car j'aime bien l'école ». Enzo

Au début du confinement, que pensais-tu de la Covid ?

« J'avais peur pour mon Papi et ma Mamie ». Théo

« Je pensais que dès qu'on avait mal à la tête ou un peu de température, cela voulait dire qu'on avait la Covid. J'avais parfois peur de l'avoir attrapée ». Chloé

« Je m'inquiétais pour toute ma famille, pour les personnes âgées des maisons de retraite ». Lou

« J'avais peur de l'attraper ». Ethan

Qu'est-ce que tu as le moins aimé pendant le confinement ?

« C'est quand mon Papi est allé à l'hôpital ». Elina

« Je devais porter un masque lorsque j'allais voir mon Papa et mon Papi ». Enzo

**La fermeture des écoles, la COVID, le confinement, le retour à l'école,
Qu'en ont pensé nos élèves ?**

Qu'as-tu pensé de « l'école à la maison » ?

« Je n'aimais pas trop, c'était difficile de me concentrer ». Rémi

« C'était difficile, on avait tous besoin de l'ordinateur ». Chloé

« Je n'ai pas aimé, je n'avais pas mes copines, mon frère m'embêtait ». Manaé

« C'était moins facile pour apprendre les leçons ». Johane

« C'est difficile, tu as moins d'explications ». Lou

« L'école à la maison, c'était trop bien, on travaillait moins longtemps qu'à l'école »! Sinclair

Lors du déconfinement, qu'avais-tu vraiment envie de faire ?

« Je voulais aller jouer au foot dans mon club, sur un vrai terrain ». Noé

« C'était un soulagement, on pouvait voir des gens ». Loona

« Je voulais faire un bisou à ma maîtresse ». Théo

« Je voulais revoir ma famille, mes copains et pouvoir aller faire des courses avec mon Papa et ma Maman ». Johane

« Je voulais inviter des copains et retourner jouer au foot ». Rémi

Comment as-tu vécu ton retour en classe ?

« Je n'avais pas envie de me lever et de travailler six heures par jour mais quand j'y suis retourné, j'ai bien aimé ». Noé

« J'étais excité comme une puce ». Mathis

« Il fallait reprendre le rythme mais c'était bien ». Manaé

« J'étais déçu de ne pas pouvoir y aller tous les jours ». Elina

Penses-tu que la Covid a changé nos vies ?

« Je pense que nous allons garder l'habitude de nous laver souvent les mains ». Elina, Johane, Chloé

« On va prendre l'habitude de garder un peu de distance ». Ethan, Loona

« Je pense qu'on va petit à petit se comporter comme avant la Covid ». Thomas, Mathis, Enzo, Théo, Lou, Noé, Manaé, Sinclair, Rémi

L'Auberge de la Mûle

Situé à Machézal sur la RN7 entre Roanne et Tarare, votre restaurant l'Auberge de la Mûle vous accueille toute l'année dans un cadre calme et convivial.

Elodie Trichard, gérante de l'établissement depuis 7 ans, vous propose des menus équilibrés, élaborés à partir de produits frais qu'elle sélectionne sur les marchés ou directement chez des producteurs locaux.

Grâce à la flexibilité de ses horaires et une offre de restauration adaptée, Elodie a su fidéliser une clientèle composée majoritairement de chauffeurs routiers. Sa recette ? « *de la simplicité, de la convivialité et un bon repas* ». Elle accueille également avec plaisir les familles de la région, les groupes, les associations, les clubs ainsi que les touristes de passage. De plus, un très grand parking facilite l'accueil des autocaristes.



HORAIRES

OUVERT TOUTE L'ANNEE

(veilles de jours fériés et jours fériés)

Du Lundi au Vendredi

de 11h30 à 14h et de 17h30 à 21h

Samedi et Dimanche midi

de 11h30 à 14h00

Dimanche soir

18h30 à 20h00

FORMULE - 8 Euros

Entrée
Fromage ou dessert
Café

FORMULE - 10 Euros

Plat principal
Fromage ou dessert
Café

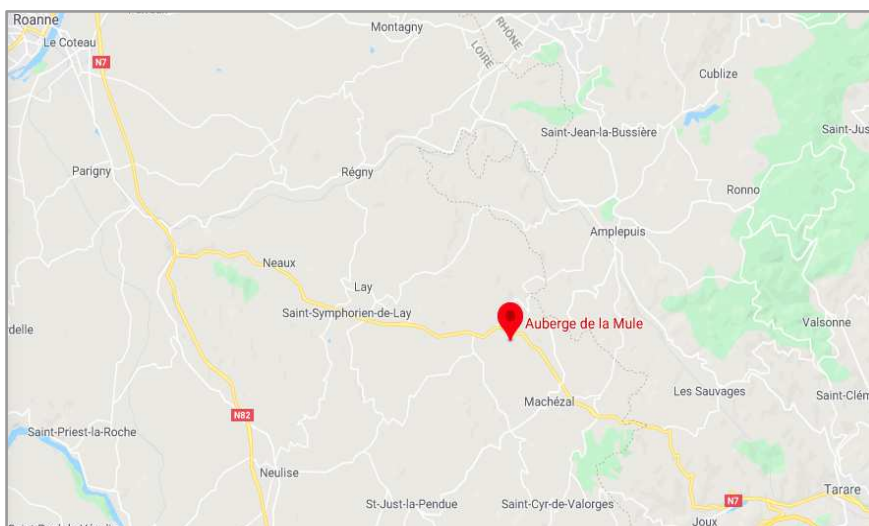
FORMULE - 13 Euros

Entrée
Plat principal
Fromage ou dessert
Café

Durant toute la période de confinement, l'activité de l'auberge a été directement impactée par la réduction du trafic routier sur la nationale 7 ainsi que par les restrictions imposées par les autorités sanitaires. Toutefois, Elodie a pu s'appuyer sur son service de **vente à emporter** pour maintenir le lien avec sa clientèle et faire fonctionner l'établissement. Grâce à la fidélité de ses clients, elle est parvenue à surmonter les difficultés liées à la crise sanitaire, qui génèrent encore, à ce jour, un manque de visibilité sur la fin de l'année.

Aujourd'hui, le restaurant et la terrasse sont à nouveau accessibles à la clientèle et ce, dans le respect des mesures d'hygiène préconisées par le Ministère du Tourisme.

**Pour toute réservation, sur place ou à emporter,
vous pouvez la contacter au :
06 25 46 41 00**





Après une absence de plus de deux mois, « La Part des Autres » a finalement rouvert ses portes depuis le 2 juin, marquant ainsi l'arrivée de la période estivale. A l'occasion de cette réouverture, nous avons souhaité en savoir un peu plus sur l'état d'esprit de l'équipe à l'issue du confinement. Nous avons eu le plaisir de nous entretenir avec Gaspard Arnaud, co-gérant, qui a bien voulu partager son temps et sa bonne humeur.



Gaspard Arnaud

Parlez-nous un peu du projet « La Part des Autres » ?

« Le projet a commencé à deux, avec Thomas Bouasria et moi-même, il y a déjà trois ans. Au début, nous brassions la bière ici, à Machézal dans une salle qui est vite devenue trop petite. Nous avons dû nous réorganiser et agrandir l'équipe en embauchant deux salariés : Adeline Dumas et Alexis Brunel.

Aujourd'hui, le pôle Brasserie est géré par Thomas et Alexis qui brassent la bière dans une grange à Saint-Just-la-Pendue et Adeline et moi-même nous occupons de la vente et de la restauration. La sœur de Thomas a, elle aussi, ouvert un bar à Saint-Etienne ou l'on peut retrouver notre bière ».

Quels types de services proposez-vous ?

« Bien évidemment, on peut y trouver différents types de bières brassées localement, une carte de vins que nous avons sélectionnée ainsi que des alcools forts. Nous servons aussi des jus de fruits, des sirops, des sodas et du café.

Le soir, vous pouvez venir manger des pizzas et des burgers sur place ou à emporter. Le midi, nous proposons une formule unique « entrée, plat, dessert » à 13 euros. Le **dimanche, sur réservation**, nous proposons des « gros plats familiaux » à un tarif de 15 euros.

Les plats du jour sont variés et équilibrés. Adeline cuisine à partir de produits fermiers locaux qu'elle sélectionne sur les marchés ou chez les producteurs. Nous avons repris le service de dépôt de pain, alimenté par la boulangerie de Fourneaux, pour accommoder les gens du village ».

Décrivez-nous l'ambiance à la « Part des Autres » ?

« Je dirai que c'est plutôt une ambiance « forum de village ». Pour nous, l'ambiance de la brasserie doit pouvoir convenir à tout le monde et permettre au gens, de tous les âges et de tout horizon, de se sentir chez eux. On peut venir jouer du piano, se détendre en écoutant de la musique, jouer à des jeux de société entre amis ou en famille, et même télétravailler grâce à notre connexion WIFI gratuite. Nous avons également une salle de billard que nous ouvrirons dès que la situation sanitaire le permettra. L'ambiance de la brasserie varie en fonction des temps de la journée et des événements du village ».

NOS BIÈRES (La Part des Autres)		25cl ^(€)	50cl ^(€)
# LA BERDÈRE... (BLANCHE)	4,8°	2,50	4,80
# L'OMBRELLE... (BLONDE)	5,2°	2,50	4,80
# L'APACHE... (IPA)	6,5°	2,50	4,80
# L'ALUMET... (AMBRÉE)	4,8°	2,50	4,80
# LA TRIPLE DE L'AMOUR...	8°	2,50	4,80

Quel a été l'impact de la période de confinement ?

« Depuis l'obligation de fermeture en mars dernier, la totalité des commandes prévues ont été annulées par nos clients qui sont typiquement des festivals, des associations, d'autres bars voire même des particuliers. Pendant plus de deux mois, la brasserie a été à l'arrêt et nous sortons tout juste d'une période de chômage technique.

Il est difficile, aujourd'hui, de mesurer l'impact économique du confinement sur le long-terme. Notre chiffre d'affaire repose en grande partie sur les événements organisés durant la saison estivale. L'interdiction des rassemblements durant l'été et même, le report de la fête des classes auront un impact, c'est certain. Malheureusement nous manquons encore de visibilité sur les mois à venir.

Nous avons tout de même tenté de limiter les dégâts en organisant, à deux reprises, une vente de pizza à emporter qui ont été un succès et l'occasion de revoir notre clientèle ».

Comment avez-vous appréhendé la réouverture ?

« Dans un premier temps, nous avons été obligés de réagencer la salle pour respecter la réglementation. Nous sommes autorisés à accueillir des tables de 10 personnes maximum. Grâce à l'espace prêté par la mairie, nous avons pu installer des tables à l'extérieur et ainsi conserver notre capacité d'accueil. Bien évidemment, nous dépendons du temps qu'il fait mais c'est un avantage que d'autres n'ont pas !

Depuis la reprise au mois de juin et l'arrivée des beaux jours, nous constatons une reprise

OÙ LES TROUVER ?



légère de l'activité du bar et de la brasserie, ce qui est plutôt rassurant ».

Quels sont les projets à venir ?

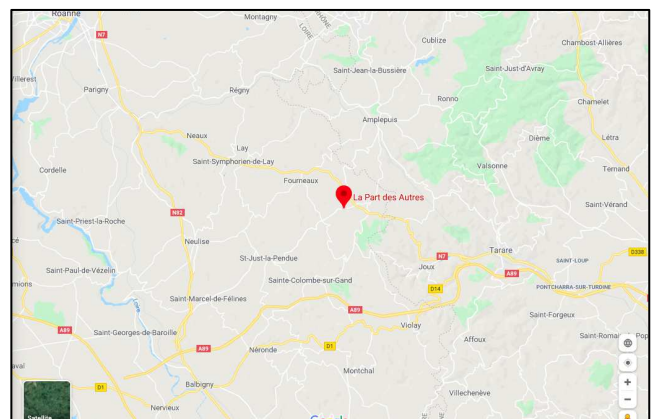
« Nous aimerions être en mesure de pouvoir organiser des soirées concerts cet été mais tout cela va dépendre de la levée des restrictions sur les rassemblements. Nous avons besoin de l'espace extérieur pour le faire car la salle a une capacité d'accueil limitée et une sonorisation inadaptée pour un concert.

Adeline a pour projet de profiter du grand jardin qui se trouve à l'arrière du bâtiment pour cultiver des légumes et des herbes aromatiques mais c'est un projet sur le long-terme ».

Souhaitez-vous faire passer un message aux habitants de Machézal ?

« Vous êtes tous les bienvenus. Nous sommes heureux d'avoir rouvert et de pouvoir vous retrouver. Tout simplement ! »

HORAIRES



Depuis janvier 2020, le tri sélectif se simplifie... Tous les emballages se trient !

Les emballages plastiques, cartonnés et métalliques sont à déposer en vrac et à vider dans les bacs individuels au couvercle jaune.

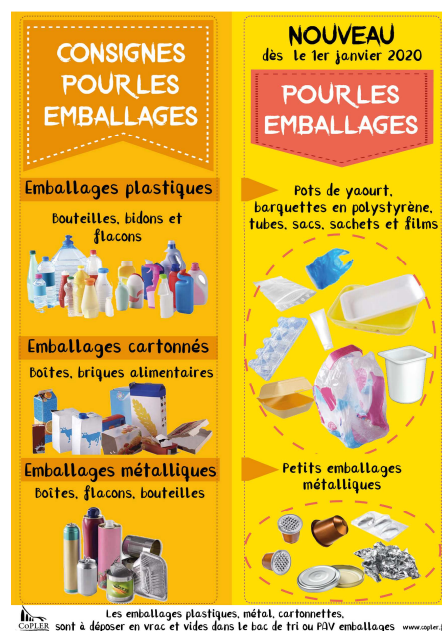
Les ordures ménagères sont à déposer dans des bacs ou sacs fermés (les mouchoirs, sopalins, masques et gants sont à jeter avec les ordures ménagères).

A Machézal, la collecte des ordures ménagères et des emballages est effectuée sur le rythme d'un **lundi matin sur deux (semaine impaire)**. Nous vous rappelons à ce sujet qu'il est important de sortir vos bacs la veille.

(Prochains ramassages : les lundis 27 juillet, 10 et 24 août, 7 et 21 septembre, 5 et 19 octobre, 2, 16 et 30 novembre, 14 et 28 décembre).

Pour le verre et le papier, des consignes se situent à l'entrée de Machézal, à côté du lotissement des Pierrières.

Il est interdit de laisser d'autres objets ou encombrants au pied des containers.



CIVISME, RESPONSABILITE ET PROPRETE :

En ce début d'année, de nombreux dépôts sauvages de déchets ont été constatés dans notre commune aux abords des containers et des fossés. Ces agissements sont néfastes pour les riverains et l'environnement.

Tout dépôt sauvage fera l'objet de poursuites judiciaires conformément aux articles R.632-1 du Code pénal, L. 541-1 à L. 541-6 du Code de l'environnement et L.2212-1 et suivants, 2224.14 du Code général des collectivités territoriales.

Merci d'être vigilants et de signaler en mairie toute observation afin de contribuer à diminuer ces infractions.

POUR RAPPEL :

Machézal dépend de **la déchèterie de Matard** sur la commune de Croizet sur Gand qui vous accueille :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 17h30 sans interruption.

Attention : A chaque annonce d'une vigilance canicule par METEO FRANCE, le site sera ouvert de 7 h 30 à 12 h 30.

Consignes : Le port du masque est obligatoire pour pouvoir y accéder. De plus, afin d'optimiser au mieux le temps passé sur les quais, il est demandé de trier au mieux les remorques, camions ou coffres. En parallèle, les piles et petites ampoules peuvent être déposées en mairie, à l'heure d'ouverture du secrétariat.



NUISANCES SONORES :

En cette période estivale, les travaux extérieurs sont plus fréquents dans nos habitations et entraînent des nuisances sonores (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses, etc...). L'arrêté préfectoral du 25 juillet 1990 fixe les horaires suivants pour ces travaux :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

ETAT CIVIL 2019

NAISSANCES

Emma COTE BLAUWART le 4 mars 2019
Fille de Emilie COTE et Romain BLAUWART (le bourg)

Saskia DUMAZET PARIS le 12 mars 2019
Fille de Caroline DUMAZET et de Jean Marie PARIS (la Celtière)

Léandre BERCHOUX le 25 juillet 2019
Fils de Linda BERRY et Grégory BERCHOUX (Bonnerie)

Alizée FABRE le 4 octobre 2019
Fille de Cyrielle BOST et Kévin FABRE (la Fontaine)



DECES



Maurice SUBTIL le 4 septembre 2019
(Le Becquet)

Thérèse SUBTIL née NOYEL le 18 décembre 2019
(Le Becquet)

MARIAGES

Myriam THIBAUT et Lorenzo CABRERA le 15 juin 2019

Sandrine DUFFEZ et Alexandre VOLLE le 7 septembre 2019



TRI D'EMMA :

Rappel vous avez jusqu'au 10 septembre 2020 pour faire le tri de vos armoires : les jouets en bon état, les vêtements (en état ou non), le linge de maison (en état ou non), les couettes, traversins et oreillers (pas en plumes), les couvertures, les chaussures même usées, les sacs, les peluches même abîmées : tout peut être trié, donné ou revendu.

Afin de déposer vos sacs, vous pouvez contacter Mme Mijo Chambost au 04 77 62 43 75 ou Mme Jocelyne Jusselme au 04 77 62 40 17.